

## L'INVISIBILITÉ LESBIENNE DANS LA SPHÈRE PUBLIQUE (MÉDIATIQUE) : PRATIQUES ET ENJEUX D'UNE IDENTITÉ PROTO-POLITIQUE<sup>1, 2</sup>

Emma Goyette

Étudiante à la maîtrise, Université du Québec à Montréal

**Résumé :** *La collectivité lesbienne est marquée par la marginalité et l'invisibilité dans la sphère publique. Partant de ce contexte, cet article propose une réflexion portant sur la construction collective de l'identité lesbienne. Il suggère que la visibilité (médiatique) d'aujourd'hui implique des risques de distorsion des propos tenus par les publics lesbiens, ce qui non seulement reproduit les rapports de pouvoir sociétaux, mais remet en question le rapport entre visibilité et reconnaissance. Adoptant une conception plurielle des sphères publiques, l'article fait alors valoir qu'il existe une multitude de publics lesbiens hétérogènes, chacun véhiculant des discours variés plus ou moins (in)visibles. Ces différentes (in)visibilités contribuent toutes à l'(auto)reconnaissance des lesbiennes. L'article conclut en avançant que la mise en dialogue et la recherche de zones de consensus entre ces divers publics contribuent à la construction collective d'une identité proto-politique, à savoir une identité préalable et habilitante à la politique médiatisée.*

**Mots-clés :** *sphères publiques ; (in)visibilité ; médias ; identité(s) ; (auto)reconnaissance ; contre-publics ; émancipation.*

---

<sup>1</sup> L'auteure aimerait remercier le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) et le Fonds de recherche sur la société et la culture (FQRSC) pour leurs appuis financiers. Merci également à Mme Consuelo Vásquez pour ses conseils toujours judicieux et sa bienveillance, de même qu'à Catherine Duclos et Lindsey Kirby-McGregor pour leur second regard sur le résumé anglophone. Merci, en terminant, à Andréanne Collin pour sa patience inouïe.

<sup>2</sup> L'emploi du masculin est utilisé ici dans le seul but d'alléger le texte et n'implique en aucun cas une déconsidération du féminin.

**Abstract :** *The emergence of the lesbian collectivity is marked by marginality and invisibility in the public sphere. Drawing on this context, I discuss the collective construction of lesbian identity. I show that contemporary (mediatized) visibility involves risks of distortion and simplification of the marginal public discourses that not only reproduce society's power relations but also question the relation between visibility and social recognition. Concurring with a pluralistic conception of public spheres, I argue that multiple, (in)visible and heterogeneous lesbian publics exist, each of which convey different discourses according to different interests that may be divergent. These (in)visible publics equally contribute to social and self-recognition of the lesbian collectivity. I conclude by suggesting that dialogue and the search for areas of consensus among these various publics can contribute to the collective construction of a proto-political identity, that is, an identity that is preliminary and habilitating to mediatized politics.*

**Keywords:** *public spheres ; (in)visibility ; media ; identity/ies ; social recognition ; self-recognition counterpublics ; emancipation.*

*Fini l'invisibilité!  
Lesbiennes, festives, créatives, en colère...  
On veut que cette marche  
nous ressemble!*

Marche Dyke, Montréal, 14 août 2012

## Introduction

Les recherches en communication, de par leur caractère interdisciplinaire, sont privilégiées pour analyser les enjeux de participation démocratique et de justice sociale auxquels font face les sociétés d'aujourd'hui. Aux dires de Craig (2009), les recherches en communication ont ainsi pour mission d'offrir « une réponse pratique aux problèmes sociaux contemporains tels ceux qui émergent de l'érosion des fondations culturelles des institutions et idées traditionnelles » (p. 9). Plus particulièrement, les approches critiques en communication, grâce au rapport qu'elles établissent entre théorie et pratique, sont d'autant plus riches pour contribuer aux discussions et aux solutions de problèmes sociaux. C'est dans cette optique que la posture adoptée dans cet article est celle d'une critique sociale, posture nous permettant de mûrir une réflexion quant à l'(in)visibilité<sup>3</sup> des lesbiennes dans la sphère publique (médiatique)<sup>4</sup> et à la construction de leur(s) identité(s) collective(s), le but étant de prendre conscience du lien entre la reconnaissance sociale des lesbiennes et une meilleure appropriation de la sphère publique. Le slogan en exergue, issu du manifeste de la Marche Dyke publié sur Facebook à l'occasion de leur première marche à Montréal, illustre bien les fondements qui animent cette réflexion. En

---

<sup>3</sup> La parenthèse insérée ici cherche à faire ressortir le caractère *simultané* de la visibilité/invisibilité lesbienne, et laisse présager par sa potentielle substitution que cette (in)visibilité peut (à la fois) être imposée, recherchée et choisie par divers publics lesbiens.

<sup>4</sup> La parenthèse intégrée à cette locution vise à souligner l'aspect médiatique caractéristique de la sphère publique dominante d'aujourd'hui, mais souhaite également faire valoir qu'il existe d'autres formes de sphères publiques alternatives à la sphère médiatique.

effet, au cœur de ces quelques lignes transparait toute la question de l'invisibilité des lesbiennes en lien avec un désir d'(auto)reconnaissance, ce « nous » auquel la marche devrait ressembler. La réflexion critique que nous élaborerons aura le mérite de dévoiler cette invisibilité vraisemblablement ressentie par cette collectivité, de même que les rapports de pouvoir présents dans les sphères publiques (médiatiques). Nous souhaitons également contribuer à long terme à des changements émancipateurs, ce qui nous apparaît comme étant l'objectif premier et la force des recherches critiques (George, 2014).

En outre, les approches critiques sont des plus pertinentes pour interroger l'identité collective dans un contexte d'effritement des grands récits et d'ébranlement des certitudes (Taylor, 1999). En l'occurrence, notre regard portera sur la construction identitaire collective des lesbiennes problématisée dans son rapport à l'(in)visibilité dans la sphère publique (médiatique). Cette construction identitaire implique, selon nous, la reconnaissance sociale de cette collectivité comme étant distincte, mais associée, d'une part, aux mouvements féministes et, d'autre part, à la « communauté LGBT »<sup>5</sup>. Dans le contexte sociohistorique de l'entre-deux-guerres, la collectivité lesbienne émerge de tensions qui ne sont pas sans lien avec l'histoire des femmes : invisibilité, dépendance et marginalité en sont les mots d'ordre (Tamagne, 2001). Encore aujourd'hui, alors que la dépendance des femmes, et des lesbiennes par ricochet, s'est atténuée, l'invisibilité lesbienne reste un phénomène très discuté par cette collectivité (Ciasullo, 2001 ; Roripaugh et Wolfe, 2006 ; RQASF, 2013). De plus, les lesbiennes n'occupent que très peu de place dans une communauté LGBT principalement représentée, dans le Village gai montréalais comme dans l'espace public, par des hommes (blancs) gais (Cattan et Clerval, 2011 ; Podmore, 2006). Cette marginalisation des lesbiennes dans les regroupements féministes et gais s'explique par plusieurs facteurs, à la fois structurels, historiques et sociaux, qui, faute de temps et d'espace, ne seront pas développés ici. Toujours est-il que le contexte d'invisibilité dans lequel

---

5 L'emploi de l'expression « communauté LGBT » réfère à l'usage courant de ces termes pour regrouper tout individu s'identifiant comme lesbienne, gay, bisexuel, transsexuel ou transgenre. Elle n'implique pas à proprement parler de points de convergences, d'intérêts ou de réalités semblables qui caractériseraient une communauté.

évoquent les lesbiennes risque de nuire à la parité de participation publique essentielle à une réelle démocratie et à « la réalisation d'un projet de transformation positive de la société » (Fontan 2000, cité dans George, 2014, p. 5).

Nous argumenterons donc que la visibilité dans la sphère publique (médiatique) peut valider l'existence et la reconnaissance sociale d'un groupe. En effet, elle permet de véhiculer des discours alternatifs, émancipateurs des stigmates quotidiens associés à l'invisibilité et à la négation de certaines questions propres à cette collectivité (par exemple les enjeux de santé sexuelle spécifiques ou la violence conjugale dans des couples lesbiens). Cela dit, bien que cette visibilité médiatique détienne un potentiel émancipateur, elle comprend aussi des risques de diffamations pouvant miner la légitimité de certains groupes ou mouvements sociaux ne cadrant pas avec le formatage médiatique (Voirol, 2005). En effet, les médias sont influencés par des rapports de pouvoir structurels (Koopmans, 2004; Simone, 2006; Thompson, 2005). La thèse guidant cet argumentaire est que coexistent une multitude de publics lesbiens, visibles et invisibles dans diverses sphères publiques (médiatiques), aux intérêts et aux champs d'activités parfois divergents. Chacun de ces publics contribue de diverses façons à l'(auto)reconnaissance<sup>6</sup> et à la construction identitaire des lesbiennes. Nous souhaitons par le fait même démontrer la pertinence du rôle joué par les publics invisibles, qui complètent les actions des publics lesbiens visibles dans les médias. Ainsi, cette participation politique médiatisée ne saurait s'effectuer sans une construction identitaire collective qui permettrait de clarifier les revendications et de déceler certaines zones de consensus, aussi diffuses soient-elles, entre les multiples discours et intérêts véhiculés au sein d'une collectivité lesbienne considérée comme hétérogène. Ces potentiels consensus interpublics (qui forment la conscience de ce « nous qui nous ressemble » tel que l'exergue le note) sont à notre avis une

---

<sup>6</sup> À nouveau (voir notes 3 et 4), cette parenthèse entourant le suffixe « auto » vise à souligner la simultanéité de besoins parfois divergents au sein d'une même collectivité lesbienne : alors que certains publics contribuent à l'autoreconnaissance des lesbiennes, à savoir l'appréciation de leurs spécificités et diversités, d'autres publics cherchent plutôt à obtenir la reconnaissance de l'extérieur. La parenthèse laisse également entrevoir que la reconnaissance et l'autoreconnaissance sont liées, sans présumer la prééminence de l'une sur l'autre.

première étape vers une visibilité (politique) dans la sphère publique (médiatique), première étape que nous proposons de nommer « identité proto-politique ».

Dans ce qui suit, nous développerons cet argumentaire en explicitant tout d’abord ce qui est entendu par sphère(s) publique(s), ce qui nous permettra de souligner l’importance de la présence dans une sphère publique politique<sup>7</sup> pour le développement identitaire et la reconnaissance sociale d’un groupe. Nous détaillerons ensuite les nouvelles réalités imposées par l’arrivée de médias de masse (radio, télévision, Internet, etc.), agissant aujourd’hui comme contrôleurs de la visibilité, et nous présenterons l’impact de ce contrôle sur la reconnaissance sociale des groupes marginalisés. Nous verrons alors qu’il existe plusieurs formes de visibilités, de publics et de contre-publics, chacune agissant dans un champ d’activités discursives distinct selon des intérêts parfois divergents. Nous terminerons en soulevant des questions concernant le thème transversal de l’article, à savoir de quelle identité collective il s’agit. En guise de réponse, nous proposerons l’« identité proto-politique », c’est-à-dire une identité mouvante et émergeant des zones de consensus entre les publics lesbiens, identité permettant à cette collectivité de mieux s’approprier la sphère publique (médiatique). Ce concept, en raison du suffixe *proto*, nous permettra de mettre en tension le caractère préalable de cette construction identitaire, « avant » la visibilité médiatique, ainsi que le côté « potentiel » et habilitant de cette identité pour que s’actualise le virtuel politique de la collectivité lesbienne.

### **De l’espace public aux sphères publiques (médiatiques)**

De nombreuses réflexions ont été menées depuis la traduction en 1989 de *The Structural Transformation of the Public Sphere*, initialement écrit en 1962 par Jürgen Habermas. En effet, cet ouvrage, retraçant l’émergence de l’espace

---

<sup>7</sup> La sphère publique politique, en opposition à la sphère civique, se caractérise par l’organisation d’individus vis-à-vis l’État. Selon Breese (2011), « *the existence of political public spheres opposes inaction and uncritical subjectivity, while the existence of civic public spheres opposes social isolation* » (p. 136).

public bourgeois aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, a jeté un pavé dans la mare, jusqu'à constituer un exemple paradigmatique dans les études sur les sphères publiques (Calhoun, 1992). Habermas définit, dans ses premiers travaux, la notion d'espace public comme une arène discursive, distincte de l'État et de l'économie officielle, où les *a priori* de classe et de statut sont mis entre parenthèses pour que soient discutés les enjeux d'intérêt strictement public. Bien que nous concordions avec Habermas sur la définition d'espace public comme étant discursif et politique, l'idéal de consensus rationnel-critique sur lequel se base cette acception nous semble utopique, car il obscurcit les dissensions et les turbulences formant l'opinion publique (DeLuca et Peebles, 2002, p. 128). En outre, tout comme Fraser (1992), nous interrogeons la réelle accessibilité de tout citoyen (et *a fortiori* de toute citoyenne) à cet espace public, ainsi que la capacité des participants à faire abstraction de leurs différences de classe ou d'appartenance. Pensons notamment à l'exclusion des femmes, de la classe ouvrière ou tout simplement des personnes illettrées qui n'avaient aucun accès à l'espace public bourgeois et qui pourtant faisaient partie de la vie publique (Landes, 1988 ; Ryan, 1990). Nous nous distançons également de la conception habermassienne d'un espace public unique et global, qui ne permet pas, selon nous, d'explorer les multiples publics et plateformes de construction identitaire et de reconnaissance sociale, publics et plateformes marqués par des questions d'(in)visibilité. Il nous semble donc plus judicieux de parler *des* espaces publics ou *des* sphères publiques, pluralisation qui rend mieux compte, selon nous, de « l'étendue des institutions, groupes et médias formant les sphères publiques de leurs discours, actions, représentations et critiques » (Breese, 2011, p. 134, traduction libre). Traditionnellement, les approches critiques se sont davantage appuyées sur une conception politique de la sphère publique. Cela dit, la question se pose à savoir si une sphère publique politique doit forcément être guidée par une discussion (médiatisée ou en face-à-face) et un consensus rationnel-critique, comme le propose Habermas, ou si elle doit plutôt s'ancrer dans la pluralité d'acteurs en face-à-face et de discours en coprésence agissant de concert, comme le propose Hannah Arendt (Breese, 2011, p.141).

En effet, Arendt (1988), dans son ouvrage *Condition de l'homme moderne*, avance que l'expression de la pluralité humaine et des points de vue doit être

assurée par la sphère publique, lieu d'apparition et de révélation authentique de soi. Comme idéal type de cette sphère publique, Arendt se base sur la *polis* des Grecs anciens, c'est-à-dire le domaine public en tant qu'espace d'action politique. D'après cette conception, les personnes n'ayant pas accès à la vie publique, celles qui étaient confinées à la vie privée, étaient littéralement « privées » de quelque chose et n'étaient pas pleinement considérées comme humaines (Arendt, 1988, p.77). Plus explicitement, la *polis*,

c'est l'organisation du peuple qui vient de ce que l'on agit et parle ensemble [...]. C'est l'espace du paraître au sens le plus large : l'espace où j'apparais aux autres comme les autres m'apparaissent, où les hommes n'existent pas simplement comme d'autres objets vivants ou inanimés, mais font explicitement leur apparition (p. 258).

Arendt (1988) fait également valoir que c'est par l'acte et la parole, jouissant de la plus grande visibilité, que les hommes révèlent leur identité personnelle et unique (p. 236). Ce qui resterait dans l'intime et le privé mènerait « une vague existence d'ombre » (p. 90) à côté de l'action publique. Dans cette optique, la construction identitaire collective des lesbiennes dépendrait de leur capacité de se dévoiler dans la *polis*, et la capacité d'y délibérer d'enjeux publics et politiques serait inséparable de la liberté et d'un accès à la réalité du monde et à la réalité de soi. À nouveau, cette conception de l'espace public est fondamentalement politique et reste ancrée dans la coprésence. Nous sommes d'accord avec Arendt lorsqu'elle souligne l'importance pour la validation et la construction identitaire d'une apparition dans une sphère publique qui soit politique, et nous sommes également d'avis que la sphère publique doit être composée d'une pluralité d'acteurs et de points de vue ; nous remettons toutefois en question ce qui nous apparaît comme l'hégémonie de la coprésence comme idéal démocratique. Pour reprendre les mots de DeLuca et Peebles (2002) : « *the dream of the public sphere as the engagement of embodied voices, democracy via dialogue, cloisters us, for perforce its vision compels us to see the contemporary landscape of mass communication as a nightmare* » (p. 130).

En effet, Breese (2011) souligne – et nous abondons dans son sens – que la

sphère publique d'Arendt, impliquant coprésence et délibérations en face-à-face, a peu à peu laissé la place aux journaux puis aux médias électroniques, modifiant profondément par ce fait les structures d'influence et de discussions publiques. Selon Thompson (2005), ces médias ont permis l'intégration d'un « 'savoir non-local' [sic] pouvant être incorporé de manière réflexive dans le processus de formation de soi » (p. 66), ce qui laisse présager l'importance de la visibilité pour les constructions identitaires. Plus concrètement, « le développement des médias créé [sic] de nouveaux champs d'action et d'interaction qui impliquent des formes distinctes de visibilité et dans lesquelles les relations de pouvoir peuvent se déplacer rapidement, fortement et de manière imprévisible » (Thompson, 2005, p. 66). L'enjeu dans la sphère publique (médiatique) devient donc de gagner en crédibilité en contrôlant son image et les discours y étant associés. Nous nous demandons alors : qu'en est-il de la situation des lesbiennes, dont la visibilité médiatique est à peu près nulle? Et quel impact cela a-t-il sur leur potentiel d'émancipation?

### **Reconnaissance sociale : enjeux et risques de l'(in)visibilité dans les sphères médiatiques**

Sans grande surprise, les nouvelles technologies amènent la sphère publique à se dilater, joignant des publics n'étant plus forcément dans le même espace-temps. Cette nouvelle réalité a progressivement augmenté l'importance d'être présent dans la sphère publique (médiatique) ; en effet, la couverture médiatique est peu à peu devenue un indicateur de la légitimité accordée à un sujet ou un groupe, témoignant ainsi de la reconnaissance sociale qui leur est associée (Koopmans, 2004). C'est donc dire que, bien qu'il existe plusieurs sphères publiques médiatiques qui sont tant de plateformes d'expression pour divers publics (blogues, réseaux sociaux numériques, communautés virtuelles, médias indépendants, etc.), l'apparition dans les médias de masse influe davantage sur la construction identitaire d'une collectivité et sur son potentiel d'émancipation. Avec leur métaphore d'écran public, DeLuca et Peebles (2002) poussent l'importance de la visibilité médiatique un peu plus loin en affirmant que les médias ne sont pas que des canaux *de transmission*, mais bien des canaux *de production* de culture. Selon eux, les médias sont la première scène sur laquelle la culture est produite et mise en acte (p. 132). Suivant cette

logique, les images apparaissant dans les médias, qui sont autant d'écrans publics, « [images] *are the place where collective social action, individual identity and symbolic imagination meet – the nexus between culture and politics* » (Hartley 1992, cité dans DeLuca et Peeples, 2002, p. 133).

Ainsi, pour exister aux yeux de la société, il n'est plus seulement nécessaire pour la collectivité lesbienne d'apparaître dans une sphère publique, par exemple lors de manifestations, d'activités de loisir ou par la présence sur le terrain d'organisations communautaires ; cette apparition, pour obtenir une reconnaissance, doit parallèlement faire l'objet d'une couverture par les médias de masse. Cependant, la sphère médiatique étant limitée et le nombre de messages à véhiculer étant extrêmement élevé, il existe une grande compétition entre les acteurs (Koopmans, 2004) et ce ne sont pas tous les mouvements sociaux ou toutes les revendications qui apparaissent dans les médias. Pour illustrer cette réflexion, prenons par exemple la Marche des lesbiennes radicales (subséquemment Marche Dyke), qui se déroule depuis bientôt trois ans à Montréal et gagne en popularité en Amérique du Nord depuis 1993. Cette manifestation autofinancée, organisée par un collectif lesbien du même nom, dénonce l'invisibilité lesbienne et revendique la considération sociale de leurs enjeux propres<sup>8</sup>. Néanmoins, malgré plusieurs apparitions dans les presses gaies ou dans les médias alternatifs, pratiquement aucune mention de cette marche n'a été faite dans les grands médias, qu'il s'agisse de reportages télévisés ou d'articles de fond, par exemple. Elle n'a pas eu l'occasion d'engendrer une discussion riche auprès du grand public et a donc eu très peu d'impact sur la reconnaissance sociale des lesbiennes au-delà des initiés. Il n'est cependant pas aisé d'attirer l'attention des médias sur un groupe marginal comme des lesbiennes radicales, puisque les catégories d'intelligibilité des médias, qui ne considèrent pas « dignes d'être vus » ce qui ne correspond pas à leurs codes et symboles (Voirol, 2005, p. 110), ne permettent pas leur apparition.

La visibilité médiatique n'est donc pas donnée au hasard et dépend de structures de pouvoir sociétales. Cela indique également qu'elle n'est pas systématiquement gage de reconnaissance et d'émancipation, puisqu'elle

---

<sup>8</sup> Leur manifeste peut être consulté sur la page Facebook du mouvement (<https://www.facebook.com/marche.dyke>).

comprend certains risques pouvant nuire à la collectivité lesbienne. En théorie, pour assurer une réelle démocratie, tous les groupes sociaux devraient pouvoir diffuser des messages dans une parité de visibilité. Or, dans la pratique, non seulement cette parité est loin d'être atteinte, mais la distorsion des contre-discours dans les médias de masse ne leur permet pas de gagner en légitimité. Ainsi, bien qu'il soit possible que la visibilité des lesbiennes dépende de leur capacité à relier leurs revendications à un contexte discursif plus large (par exemple en se joignant aux luttes féministes ou gaies), nous mettons en doute, à l'instar de Koopmans (2004), le réel contrôle que peuvent exercer les groupes marginaux sur leur potentiel d'intéresser les médias (*newsworthiness*). En effet, ce potentiel est déterminé par certaines structures externes aux médias de masse, comme les rapports de pouvoir, ce qui restreint les possibilités de contrôle de la visibilité. Cette collectivité se trouve donc dans une situation délicate, où le modèle d'une sphère publique politique ancrée dans la coprésence tel qu'Arendt le propose (1988) devient de plus en plus inatteignable, tandis que l'apparition dans la sphère médiatique nécessite, la plupart du temps, des compétences communicationnelles particulières (Voirol, 2005 ; Thompson, 2005) permettant de (tenter de) contrôler le cadrage des discours effectué par les médias. Cette situation est d'autant plus délicate pour les groupes marginalisés, dont les ressources matérielles et discursives parfois limitées ne permettent pas toujours le développement de ces compétences, et qui sont ainsi plus à risque de subir des disqualifications symboliques. Nous sommes donc plutôt d'avis que les lesbiennes auraient avantage à développer des sphères publiques alternatives, non pas pour supplanter, mais pour compléter les médias de masse.

En effet, nous pensons que certains contre-discours sont véhiculés et peuvent prendre de l'ampleur en dehors des médias de masse, notamment – mais pas uniquement – grâce aux médias numériques et à Internet qui, de par leur débit et leur portée d'informations, constituent un espace de contestation des discours véhiculés dans les médias traditionnels (presse écrite, télévision, etc.). En considérant que la collectivité lesbienne ne détient pas toujours les ressources pour composer avec les mécanismes des médias de masse, nous avançons que son potentiel d'émancipation se situe dans une forme alternative d'(in)visibilité complétant la visibilité médiatique, ce que nous développerons

dans les sections suivantes.

### **Contre-publics et (in)visibilité : diversité et convergence**

Nous l'avons vu, l'espace public habermassien a été maintes fois critiqué<sup>9</sup>. Selon Fraser (1992), ce modèle d'espace public n'est pas forcément souhaitable, puisqu'il reproduit des inégalités sociétales au sein de l'espace public. Pour préparer les groupes marginaux à la sphère publique (médiatique) et favoriser la parité de participation essentielle à une réelle démocratie, Fraser propose l'idée de contre-publics subalternes, qui « constituent des arènes discursives parallèles dans lesquelles les membres des groupes sociaux subordonnés élaborent et diffusent des contre-discours, afin de formuler leur propre interprétation de leurs identités, leurs intérêts et leurs besoins » (Fraser, 1992, p. 138). Tout comme l'auteure, nous croyons qu'il existe une multiplicité de publics de tailles et de forces inégales. Ce concept nous semble riche pour illustrer que des activités discursives identitaires et émancipatrices s'effectuent parfois dans l'invisibilité, ainsi que pour reconnaître l'existence de conflits politiques au sein des discussions supposées rationnelles-critiques tel qu'Habermas le propose (Squires, 2002). En outre, l'idée de contre-publics permet aux lesbiennes d'éviter la reproduction des rapports de domination présents dans une sphère publique globale (Fraser, 1992), rapports de domination décelables notamment, mais pas uniquement, par l'imposition de catégories d'intelligibilité par les médias. À titre d'exemple, le collectif de la Marche Dyke constitue l'une des plateformes où s'actualise le contre-discours lesbien. En effet, il fait partie de ces contre-publics subalternes qui,

[...] fonctionnent comme des espaces de repli sur soi et de regroupement ; [...] et qui] fonctionnent aussi comme des bases et des terrains d'essai pour des activités d'agitation dirigées contre des publics plus larges. C'est précisément dans la dialectique entre ces deux fonctions que réside leur potentiel émancipateur (Fraser, 1992 p. 139).

---

<sup>9</sup> Habermas lui-même est d'ailleurs revenu sur son ouvrage majeur à la suite des critiques qui lui ont été adressées. Voir Habermas, J. (1992). « L'espace public », 30 ans après. *Quaderni*, 18, p. 161-191.

C'est dans cet ordre d'idées que les membres du collectif affirment dans leur manifeste que l'« on crée un espace pour nous qui partageons cette identité et vivons des oppressions communes » (facebook.com/MarcheDyke). Les revendications du collectif sont on ne peut plus explicites sur la question identitaire : il revendique la reconnaissance des besoins spécifiques à la collectivité lesbienne et dénonce le patriarcat et la déformation de l'image lesbienne par l'industrie pornographique (McSorley, 14 août 2012). Néanmoins, il importe de rappeler que ces contre-publics sont loin d'être nouveaux pour les lesbiennes à Montréal. En effet, le tracé historique des lieux de sorties lesbiens effectué par Podmore (2006) en offre quelques exemples :

*Towards the end of the period, Coop-femmes (1976–1979) created the first independent and explicitly lesbian-feminist community space on Boul. St-Laurent. Coop-femmes continued the 'gay women's' practice of hosting social activities and discussion groups, but, in addition, this site was used to develop a specifically lesbian culture by producing magazines, holding concerts and video-showings, and staging theatrical events (Hildebran, 1998) (p. 608).*

Ainsi, il est vraisemblable de croire que la collectivité lesbienne constitue l'un de ces contre-publics subalternes où, par des manifestations, des délibérations, une culture télévisuelle, littéraire ou lors de rencontres localisées, s'effectue la construction de ses fondements identitaires préalables à la participation publique et politique. Néanmoins, les activités discursives de la Marche Dyke, comme celles de Coop-Femmes, ne sont pas forcément représentatives de l'ensemble des lesbiennes. Ces deux exemples soulignent par ailleurs la variété des groupes d'intérêts au sein même de contre-public(s) subalterne(s).

En effet, la définition proposée par Fraser (1992) distingue les publics en deux catégories, à savoir, d'une part, l'espace public dominant occupé par des hommes blancs aisés et, d'autre part, les contre-publics subalternes exclus de l'espace public dominant sur la base d'identités sociales (Squires, 2002). Cependant, cela ne rend justice ni à la variété de sphères publiques problématisées aujourd'hui (Breese, 2011) ni aux divergences de discours regroupés sous une même identité sociale. Ce concept mérite donc d'être peaufiné et précisé à la lumière de multiples sphères publiques qui, dans ce cas

précis, impliquent une variété de groupes lesbiens. Pour ce faire, Squires propose une typologie permettant de nuancer ce qu'elle appelle les « publics marginaux » selon les relations que ceux-ci entretiennent avec les discours dominants. Cette typologie, élaborée à partir de l'histoire de la sphère publique noire, nous permet d'éclairer les différents publics participant du discours des lesbiennes dans les sphères publiques (médiatiques) en faisant ressortir la diversité des discours identitaires internes, de même que la variété de leurs champs d'activités.

Ainsi, dans cette typologie, le public marginal de type « enclave » agit pour préserver la culture du groupe, entretenir la résistance au discours dominant et générer des stratégies d'actions futures (Squires, 2002, p. 458). Or il est intéressant de noter que le public enclave réduit au maximum ses relations avec la sphère du grand public de manière à passer inaperçu. En effet, les « enclaves » sont la garantie d'un espace sécuritaire où il est possible d'échanger librement et d'innover. L'enclave contribue donc tout autant à la construction identitaire et à la reconnaissance des lesbiennes que les publics apparaissant dans la sphère publique (médiatique). Nous ajoutons également que ces enclaves contribuent à l'autoreconnaissance de la collectivité lesbienne, qui peut reproduire des stéréotypes et des discours lesbophobes. En effet, elle s'évalue parfois d'après le discours et la taxinomie du groupe dominant, ainsi que selon sa proximité ou sa distance par rapport à la classe sociale la véhiculant. Les publics enclaves, en réduisant leurs contacts avec les groupes dominants, sont plus à même de proposer une taxinomie qui leur est propre.

Le deuxième type de public marginal proposé par Squires, le « contre-public », contribue à la construction identitaire collective lesbienne d'une tout autre manière. Comme son nom l'indique, ce type de public rejoint davantage le concept de contre-public subalterne tel que le propose Fraser (1992), puisque son existence n'est pas camouflée et qu'il adopte une posture ouvertement critique : « *Counterpublic discourses travel outside of safe, enclave space to argue against dominant conceptions of the group and to describe group interests* » (Squires, 2002, p. 460). Visant à changer les mentalités et à faire reconnaître leurs enjeux propres, ces contre-publics recherchent la visibilité

(médiatique) et la solidarité avec d'autres groupes marginaux pour confronter les discours dominants et modifier l'ordre établi<sup>10</sup>.

En bref, l'apport de Squires est important pour problématiser l'identité collective lesbienne, puisque l'auteure met de l'avant la diversité interne des contre-publics subalternes – ce qu'elle appelle des publics marginaux – ainsi que les multiples champs d'action de chacun de ces sous-groupes. Nous abondons également dans le sens de l'auteure lorsqu'elle affirme que, bien qu'il n'y ait plus de grandes actions collectives ou de grande idéologie rassembleuse, cette diversité n'est pas nuisible aux publics marginaux (Squires, 2002, p. 453), puisque ceux-ci agissent à différents niveaux et sphères de la vie en société pour construire collectivement, en mosaïque, l'identité collective lesbienne. Dans le même esprit, nous sommes plutôt d'avis que l'hétérogénéité des publics marginaux, loin de signifier l'affaiblissement de l'action politique, témoigne de la richesse et du progrès obtenus en matière de droits et de liberté pour les lesbiennes. Il s'agit d'un grand apport des luttes féministes et lesbiennes (Chamberland, 2002) : il est aujourd'hui possible de se diversifier, et l'identité sociale de femmes lesbiennes n'est plus aussi monolithique ; ces femmes peuvent privilégier d'autres aspects de leur vie individuelle et contribuent vraisemblablement à une (auto)reconnaissance plus diversifiée. En effet, la multiplication des sous-groupes agissant sinon de concert, du moins simultanément dans plusieurs champs d'activités, permet de créer et de véhiculer de nouveaux discours (Squires, 2002). À titre d'exemple, il n'y a pas de hiérarchisation à faire entre les actions sociales ou politiques de *Lez Spread the Word*<sup>11</sup> (LSTW) et de la Marche Dyke : alors que la première met l'accent sur la socialisation à travers des sorties festives, la dédramatisation du lesbianisme et la création d'une culture populaire (entretien personnel avec la fondatrice, 4 octobre 2014), la deuxième organise annuellement des

---

<sup>10</sup> Il est à noter qu'un troisième type de public, le « satellite », est répertorié par Squires (2002) : « *In contrast to an enclaved public, where distance from wider publics is the result of oppression, satellite public spheres are formed by collectives that do not desire regular discourse or interdependency with other publics. [...] Satellite publics enter into wider public debates when there is clear convergence of their interests with those of other publics or when their particular institutions or practices cause friction or controversies with wider publics* » (p. 463). Ce type de public ne servant pas le propos, il n'a pas fait l'objet d'un approfondissement dans le cadre de cet article.

<sup>11</sup> [www.lezspreadtheword.com](http://www.lezspreadtheword.com)

manifestations politisant l'identité lesbienne, dénonçant la lesbophobie, le capitalisme et l'appropriation de l'image lesbienne par le patriarcat. Les deux organisations véhiculent des discours très différents, et ce, à travers des plateformes tout aussi distinctes : d'un côté, LSTW privilégie les réseaux de festivités éphémères (Cattan et Clerval, 2011) ; d'un autre côté, la Marche Dyke favorise des manifestations dans la rue. Toutes les deux contribuent pourtant à la visibilité lesbienne et à leur reconnaissance sociale.

La question se pose désormais à savoir quels sont les intérêts propres à chaque public lesbien. Selon Squires (2002), « *contemporary incarnations of these [marginal] publics may be relatively weaker in terms of deployment of direct action strategies; however, they are still rich in discourse, which takes place in many forum* » (p. 455). Quels sont ces forums et quelles sont les zones de consensus entre les discours divergents qui y sont véhiculés? Concrètement, comment ces activités discursives agissent-elles dans la construction identitaire collective des lesbiennes?

### **Identité proto-politique et dialogue interpublics**

Nous avons vu jusqu'à maintenant que les champs d'activités (in)visibles alimentés par divers types de publics marginaux agissent tous, quoique pas forcément de concert, pour la construction identitaire et la reconnaissance sociale des lesbiennes. Nous avons vu également que les contre-discours visibles dans la sphère médiatique sont souhaitables, essentiels pour des changements concrets, mais ne sont pas forcément la panacée et ne constituent pas toujours le meilleur moyen pour émanciper la collectivité lesbienne. En effet, les interactions entre contre-publics subalternes et grand public sont affectées d'une façon qui échappe au contrôle des groupes marginaux (Koopmans, 2004 ; Simone, 2006 ; Squires, 2002). Cette difficulté à véhiculer un message « authentique » dans la sphère publique (médiatique) souligne l'importance de la construction collective d'une identité proto-politique pour les lesbiennes. Issue du suffixe *proto* signifiant « qui se situe au commencement de » ou « qui est immédiatement antérieur à » (CNRTL, 2014), cette identité est préalable et habilitante à la politique, en l'occurrence à l'apparition dans une sphère publique politique. L'importance et la valeur du suffixe *proto* tiennent

dans l'aspect médiatique de la visibilité et de la politisation; ainsi, malgré un riche historique de luttes féministes et lesbiennes passées, et malgré l'existence de plusieurs mouvements politiques au sein de la collectivité lesbienne actuelle, peu de ces mouvements politiques de terrain atteignent la sphère médiatique, celle qui témoigne aujourd'hui du degré de légitimité d'un groupe social (Koopmans, 2004).

Ainsi, dans l'optique où l'apparition politique médiatique n'est pas forcément atteinte, ou du moins ne donne pas toujours lieu à une émancipation et une légitimité sociale, il nous apparaît primordial de faire valoir non seulement les activités discursives qui sont visibles dans la sphère publique (médiatique), mais également la place de publics invisibles qui génèrent des discours à l'abri des groupes dominants. D'ailleurs, varier les plateformes discursives permet de mieux contrôler et nuancer les discours véhiculés, puisqu'il est alors possible d'éviter un cadrage ou une interprétation unique du discours par un seul média. Ces forums sont aujourd'hui très diversifiés et semblent de plus en plus prendre place sur les médias numériques et Internet. En effet, le Web semble constituer une sphère médiatique dont les caractéristiques et les modalités s'éloignent de celles de la sphère médiatique dominante. Le « flot d'information incontrôlable » qui caractérise Internet (Thompson, 2005, p. 85) permet, d'une part, de contourner les contraintes liées à la visibilité et de mieux orienter et nuancer son propre discours (Simone, 2006). D'autre part, il permet d'aménager des espaces « enclave » où générer des discours identitaires (Squires, 2002).

Nous proposons alors que cette construction collective d'une identité proto-politique passe par la mise en dialogue des contre-publics avec les autres types de publics marginaux, de même qu'avec des contre-publics n'ayant pas forcément les mêmes activités discursives, par exemple les mouvements féministes et les mouvances *queer*. Ces réseaux de communication entre les diverses sphères publiques constituent une piste d'analyse des zones de consensus entre les divers champs d'intérêts et d'activités des groupes lesbiens. Comment articuler, par exemple, les liens entre publics enclaves, qui génèrent des discours identitaires et élaborent des stratégies discursives, et les contre-publics, qui performent ces discours, qui les mettent en actes? La diversification des plateformes discursives nous semble également constituer une piste

intéressante pour faire émerger les zones (diffuses) de consensus entre les publics marginaux et leurs champs d'activités respectifs, zones de consensus qui sont les piliers de l'identité proto-politique des lesbiennes.

### **Plus d'(in)visibilité... Pour que toutes ces marches nous ressemblent!**

En conclusion, nous avons soutenu, au fil de ce texte, que la construction identitaire collective des lesbiennes est préalable et habilitante à l'apparition dans la sphère publique médiatique et politique. Pour ce faire, nous avons argumenté en première partie que l'apparition dans la sphère publique politique est essentielle à un « sens de soi non altéré » et à une validation de l'existence. Nous avons alors fait état des changements de l'espace public occasionnés par l'arrivée des médias de masse, dont les codes et les catégories d'intelligibilité façonnent les enjeux de visibilité et entraînent des risques d'invalidation des groupes marginaux. Considérant que la visibilité médiatique comporte parfois plus de dommages que de gains et que les groupes marginaux sont régulièrement disqualifiés, nous avons alors remis en question la place des contre-publics (Squires, 2002) et de la visibilité médiatique comme unique moteur d'émancipation des lesbiennes. Les contre-publics et la visibilité médiatique contribuent-ils à la parité de participation publique essentielle à une réelle démocratie? Et s'il fallait réenvisager les enjeux et les contributions des (in)visibilités, quelles autres possibilités seraient offertes?

En deuxième partie, nous avons considéré les façons alternatives par lesquelles évolue la construction collective des lesbiennes, que ce soit dans le visible ou l'invisible. Le concept de contre-public subalterne de Fraser (1992) nous a permis de comprendre qu'il existe des sphères publiques critiques des discours dominants, qui agissent comme catalyseurs identitaires et favorisent la parité de participation publique. Nous avons également vu avec Squires (2002) que ces contre-publics subalternes, délimités sur la base d'identités sociales, sont en fait constitués de multiples publics hétérogènes, aux objectifs et aux intérêts différents, agissant au sein de plateformes discursives distinctes. Il n'existerait donc plus de grandes actions collectives ou d'idéologie rassembleuse, ce qui n'implique toutefois pas que cette diversité soit nuisible aux possibilités d'émancipation des publics marginaux. En effet, chacun d'eux, visible ou

invisible, contribue à l'élargissement du spectre discursif de la collectivité lesbienne et à une (auto)reconnaissance plus diversifiée.

En troisième et dernière partie, nous avons tenté de répondre à une question transversale de cet article, à savoir de quelle identité il est question lorsqu'on parle de la construction collective de l'identité lesbienne. Nous avons proposé comme réponse l'identité proto-politique, qui met en lumière les rapports entre construction identitaire invisible, reconnaissance médiatique et émancipation dans et par la pluralité de publics constituant la sphère publique lesbienne. Nous avons également avancé qu'une piste d'analyse pour dévoiler cette identité en constante mutation consiste à mettre en relation ces publics marginaux, dialogue permettant de cibler les zones de consensus entre ces champs d'activités discursifs parfois divergents.

Adopter une perspective critique pour mener à bien cette réflexion nous a permis de commencer à dévoiler les pistes d'actions émancipatrices pour la collectivité lesbienne, dont l'(auto)reconnaissance des actions invisibles et la mise en dialogue des différents publics pour une meilleure appropriation de la sphère publique (médiatique). Nous avons par ce fait remis en question non seulement l'existence d'une seule sphère publique (médiatique), mais également celle d'un contre-public uni et homogène. En effet, nous avons mis en valeur la multiplicité des actions et la diversité des groupes et des intérêts, considérées comme une richesse pour l'amélioration globale des conditions de vie des lesbiennes. La pierre angulaire de notre argument avance donc que la coexistence de plusieurs publics lesbiens (in)visibles est plus émancipatrice que la visibilité médiatique à *elle seule*. Pour paraphraser le slogan de la Marche Dyke, il ne s'agirait donc plus d'en « finir avec l'invisibilité », mais de revendiquer plusieurs formes d'(in)visibilité.

## RÉFÉRENCES

Arendt, H, (1988 [1958]). *Condition de l'homme moderne*. Paris, France : Pocket.

Breese, E. B. (2011). Mapping the Variety of Public Spheres. *Communication Theory, 21*, 130-149.

Calhoun, C. (dir.). (1992). *Habermas and the public sphere*. Cambridge, MA : MIT Press.

Cattan, N. et Clerval, A. (2011). Un droit à la ville? Réseaux virtuels et centralités éphémères des lesbiennes à Paris. *Justice spatiale | spatial justice, 03*. Repéré à <http://www.jssp.org>

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL). (2012). *Proto*. Repéré à <http://www.cnrtl.fr/definition/proto->

Chamberland, L. (2002). La place des lesbiennes dans le mouvement des femmes. Dans F. Descarries et E. Galerand (dir.), *Le féminisme comme lieu pour penser et vivre diversité et solidarité. Actes du colloque de l'Association de recherche IREF/Relais-femme*.

Ciasullo, A. M. (2001). Making Her (In)Visible: Cultural Representations of Lesbianism and the Lesbian Body in the 1990s. *Feminist Studies, 27*(3), 577-608.

Craig, R. T. (2009 [1999]). La communication en tant que champs d'étude (traduit par J. Saint-Charles). *Revue internationale de communication sociale et publique, 1*, 1-42.

DeLuca, K. M. et Peeples, J. (2002). From Public Sphere to Public Screen: Democracy, Activism, and the "Violence" of Seattle. *Critical Studies in Media*

*Communication*, 19(2), 125-151.

Fontan, J.-M. (2000). Le Net au service de la pensée critique. *Possibles*, 24(2-3), 62-78.

Fraser, N. (1992). Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement. Dans C. Calhoun (dir.), *Habermas and the public sphere* (p. 109-142). Cambridge, MA : MIT Press.

George, É. (2014). Éléments d'une épistémologie critique en communication – Au carrefour et au-delà de l'école de Francfort, des cultural studies et de l'économie politique de la communication. Dans É. George et F. Granjon (dir.), *Critique, sciences sociales et communication* (p. 97-136), Paris, France : Mare et Martin.

Habermas, J. (1989). *The Structural Transformation of the Public Sphere: An Inquiry into a category of Bourgeois Society*. Cambridge, MA : Polity.

Hartley, J. (1992). *The Politics of Pictures*. New York, NY : Routledge.

Koopmans, R. (2004). Movements and media: Selection processes and evolutionary dynamics in the public sphere. *Theory and Society*, 33, 367-391.

Landes, J. (1988). *Women and the Public Sphere in the Age of the French Revolution*. Ithaca, NY : Cornell University Press.

Marche Dyke. (1<sup>er</sup> juillet 2014). Marche Dyke. Section À propos. [Message sur Facebook]. Repéré à <https://www.facebook.com/marche.dyke/about>

McSorley, T. (2012, 14 août). Montreal Dyke March Will Be a Collective Coming Out. *Coop média de Montréal*. Repéré à <http://montreal.mediacoop.ca/story/montreal-dyke-march-will-be-collective-coming-out/12100>

Podmore, J. A. (2006). Gone 'underground'? Lesbian visibility and the consolidation of queer space in Montréal. *Social & Cultural Geography*, 7(4), 595-625.

Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF). (2013). *Lesbiennes. Invisibles parmi nous*. Repéré à [http://www.fss.ulaval.ca/cms\\_recherche/upload/claire\\_bon/fichiers/santelesbien nesfr.pdf](http://www.fss.ulaval.ca/cms_recherche/upload/claire_bon/fichiers/santelesbien nesfr.pdf)

Roripaugh, L. A. et Wolfe, S. J. (2006). The (in)Visible Lesbian: Anxieties of Representation in the L Word. Dans K. Akass et J. McCabe (dir.), *Reading the L Word* (p. 43-54). London, Royaume-Uni : I. B. Tauris.

Ryan, M. (1990). *Women in Public: Between Banners and Ballots, 1825-1880*. Baltimore, MD : Johns Hopkins University Press.

Simone, M. (2006). CODEPINK Alert : Mediated Citizenship in the Public Sphere. *Social Semiotics*, 16(2), 345-364.

Squires, C. R. (2002). Rethinking the Black Public Sphere: An Alternative Vocabulary for Multiple Public Spheres. *Communication Theory*, 4, 446-468.

Tamagne, F. (2001). L'identité lesbienne : une construction différée et différenciée? *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 84. Repéré à <http://chrhc.revues.org/1871>

Taylor, C. (1999 [1992]). *Le Malaise de la modernité*. Paris, France : Les éditions du Cerf.

Thomson, J. B. (2005). La nouvelle visibilité. *Réseaux*, 129-130, 59-87.

Voirol, O. (2005). Les luttes pour la visibilité. *Réseaux*, 129-130, 89-121.